



Grain de Sel



Novembre 2011

Chers amis,

nous avons prévu d'organiser en octobre une réunion d'information objective et dépassionnée sur le thème du développement des parcs d'éoliennes :

Pourquoi des éoliennes ?

Pour des raisons pratiques, cette réunion a dû être reportée, ce que nous regrettons et nous vous prions de nous en excuser.

Une nouvelle date vient d'être fixée :

le vendredi 2 décembre à 18h

dans la salle Dufay à Pacy

(Bibliothèque située sur la place-parking à gauche de la mairie-Entrée rue du château)

Comme nous vous l'indiquions, elle sera animée par M. Gantier, responsable du bureau de l'environnement et du développement durable de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Haute Normandie, rapporteur du schéma éolien pour notre région.

Il sera, à cette occasion, accompagné par M. Lebrun, chargé de mission auprès du Directeur de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) de Haute Normandie, qui viendra enrichir son exposé et répondre également aux questions que vous vous posez sur les avantages et inconvénients de cette technique de production d'énergie et ses conséquences pratiques pour notre région et notre vie quotidienne.

Vos amis sont les bienvenus.

* * * * *

Rappel

Dans quelques jours, le samedi 19 et le dimanche 20 novembre, une exposition photographique, intitulée « Les merveilles de l'Eure », se tiendra dans la salle Leclerc, rue Aristide Briand à Pacy.

Organisée par Paul Saint-Bézar, administrateur de la Sauvegarde de la Vallée de l'Eure et lui-même photographe de grand talent, elle vous permettra de découvrir certains aspects exceptionnels de la faune, de la flore, des paysages, des édifices, ainsi que de la vie économique et sportive de notre vallée.

La beauté et les richesses de notre environnement méritent toute notre attention pour les découvrir et les protéger.

NATURA 2000 en VALLEE de L'EURE

Le site Natura 2000 de la vallée d'Eure s'étend de l'entrée de Louviers à Anet sur 2700 ha et se poursuit en Eure-et-Loir sur 700 ha jusqu'à Maintenon. C'est un site éclaté en de multiples zones qui sont des pelouses et des bois calcicoles possédant une richesse botanique et entomologique exceptionnelle. La vallée possède aussi un intérêt biogéographique car elle constitue un couloir de remontée des influences méridionales et continentales.

La vallée d'Eure est donc un des 25 000 sites du réseau européen Natura 2000 mis en place à partir des directives européennes « Oiseaux » de 1979 et « Habitats faune flore » de 1992. 20% du territoire européen sont situés en Natura 2000 mais seulement 12,4 % du territoire français et 3,6% du territoire normand.

L'objectif est de préserver les habitats et les espèces naturels considérés d'intérêt communautaire (au sens européen du terme). Les sites retenus ne sont pas destinés à devenir des sanctuaires de la nature mais des zones où les activités humaines sont conciliables avec les objectifs de protection de la biodiversité. D'ailleurs en France, Natura 2000 ne repose pas sur la réglementation mais sur la contractualisation. Les propriétaires ou les exploitants d'un terrain situé sur un site Natura 2000 peuvent passer des contrats avec l'Etat : ils reçoivent des aides pour adapter leur gestion à cet objectif.

La biodiversité est loin d'être un problème marginal ou mineur. Elle était l'objet de l'une des grandes conventions signées par 188 pays de la Conférence de Rio des Nations-Unies en 1992 . L'année 2010 a d'ailleurs été l'année de la biodiversité des Nations Unies pour permettre la prise de conscience du triple enjeu que sa préservation représente : un enjeu patrimonial, un enjeu vital au sens où elle assure un rôle régulateur des écosystèmes et un enjeu économique grâce aux services de toute sorte qu'elle permet à la nature de nous fournir.

COMMENT SAUVEGARDER CES TERRITOIRES ? NOUS REVIENDRONS SUR LE SUJET ...